Guide de dépôt d'une demande dématérialisée de subvention pour l'appel à projets « Citoyenneté, laïcité et valeurs de la république » 2020

Sommaire:

1/ Référencer son association dans PARIS ASSO

- a) Si votre association n'a jamais été inscrite sur SIMPA
- b) Si votre association était inscrite sur SIMPA

2/ Accès au service Subvention

Conditions pour avoir accès au service Subvention:

- a) Statut de l'association « Mis à jour »
- b) Présence du N° SIRET dans les informations statutaires
- 3/ Répondre à l'appel à projet CLVR 2020

1/ Référencer son association dans PARIS ASSO

Le service Paris Asso a remplacé SIMPA depuis le 25 juin 2019. Vous avez toujours la possibilité de saisir des demandes de subvention à la Ville et de suivre leur état d'avancement.

- Créez votre compte de connexion "Mon Paris": https://moncompte.paris.fr/moncompte
 Vous pouvez créer ce compte avec l'adresse mail de votre choix, personnelle ou dédiée à votre activité associative. Ce compte de connexion n'a aucun lien avec le compte SIMPA qui a été supprimé. Il vous sera propre. Vous pourrez ensuite inviter d'autres membres de votre association à utiliser le service. Ils y accéderont avec leur propre identifiant et mot de passe.
- Rendez-vous ensuite sur le service Paris Asso : https://parisasso.paris.fr

Mon association / organisme

AJOUTER UNE ASSO

Et cliquez sur « ajouter une Asso »

Saisissez votre RNA ou SIREN dans le moteur de recherche et cliquez sur le bouton « rechercher ».

Renseignez votre RNA ou SIREN

Pour inscrire votre association ou organisme, vous devez saisir son numéro RNA ou SIREN (9 premiers chiffres du SIRET). Le numéro du Répertoire National des Associations commence par la lettre W et figure sur les récépissés délivrés aux associations par les Préfectures



Les données statutaires et les listes de dirigeants de votre association sont récupérées automatiquement depuis les bases de données de l'État et s'affichent.

Association: Nom de l'association

Les informations ci-dessous proviennent du Répertoire National des Associations ou de la base SIREN de l'INSEE.

Identité de l'association

Nom statutaire : Nom de l'association Alias ou sigle : Nom de l'association

SIRET : 514617xxxx01 RNA : Wxxxxxxx

Catégorie juridique: 9220 - Association déclarée

Date de création : 01/08/2005

Objet : développer et promouvoir la création artistique ; organiser des stages de découverte et d'apprentissage de disciplines

artistiques : animer des évènements thématiques et culturels

Date de dernière déclaration (RNA): 18/06/2015

Reconnue d'utilité publique : Non

Siège social

xx nom de la rue 75000 Paris

Vérifiez que votre numéro SIRET est affiché. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au service de l'Etat concerné en utilisant le formulaire disponible à cette adresse : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/assistance

Email

Le n° RNA ou le n° SIREN de mon association est incorrect.



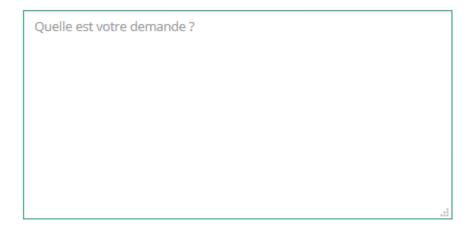
Nous vous remercions de communiquer :

- le n° SIRET de votre association :
- le n° RNA de votre association :

Le n° RNA a le format suivant : après le « W », on doit trouver 9 chiffres.

Vous trouverez le n° RNA de votre association sur le récépissé de création ou de dernière modification qui vous a été remis par le greffe des associations suite à la création ou la modification de votre association. Vous trouverez un exemple dans le premier tutoriel disponible ici.

Si vous ne trouvez pas le n° RNA de votre association, nous vous conseillons de vous rapprocher au plus vite de votre greffe des associations afin qu'ils communiquent ou attribuent le n° RNA à votre association.



ENVOYER CE FORMULAIRE

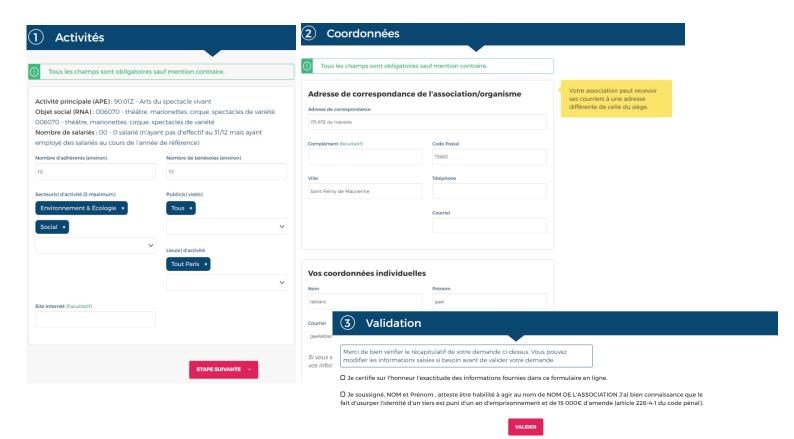
Les demandes sont généralement traitées sous 24H.

a) Si votre association n'a jamais été inscrite sur SIMPA

Après avoir vérifié qu'il s'agissait bien de votre association, cliquez sur le bouton « inscrire » pour faire apparaître le formulaire d'inscription.

Il s'agit bien de votre association ou organisme? Nous vous invitons à procéder à son inscription dans Paris Asso. S'INSCRIRE

Renseignez d'abord les activités de votre structure à l'étape 1, puis ses coordonnées ainsi que les vôtre à l'étape 2. Un bouton « étape suivante » permet de passer d'une étape à l'autre. À la 3e étape, vous devrez certifier l'exactitude des informations saisies aux étapes précédentes, ainsi qu'attester sur l'honneur agir au nom de votre association référencée.



Un message s'affiche confirmant la fin de la procédure d'inscription et l'envoi d'un mail de confirmation sur votre adresse individuelle. Il suffit de cliquer sur le lien pour valider définitivement l'inscription de votre association.

b) Si votre association était inscrite sur SIMPA

Cliquez sur « obtenir un lien d'accès »



Un mail contenant un lien de récupération de compte est envoyé à l'adresse de secours du partenaire (mail du siège social qui se trouvait dans SIMPA) afin de sécuriser la démarche. Au moment de la mise en service de PARIS ASSO, le 25 juin 2019, un mail a déjà été envoyé à tous les partenaires présents dans SIMPA contenant un lien de récupération.

Après avoir cliqué sur le lien de récupération, vérifiez vos informations et validez.

Pour en savoir plus:

https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2019%2F5%2Ftuto%2014062019%20_%20V2.0.pdf

Pour toute demande d'information, envoyez un message à l'assistance en utilisant le <u>module</u> <u>de contact de Mon Paris</u> et en choisissant la thématique 'Autre'>'Associations'>'Paris Asso'.

2/ Accès au service Subvention

Conditions pour avoir accès au téléservice Subvention :

a) Statut de l'association « Mis à jour »

• Dans l'accueil de <u>PARIS ASSO</u>, si le statut de votre association est à « Mis à jour », vous avez accès au téléservice subvention.



• Si votre association ne dispose pas de RNA ou si elle était déjà au statut incomplet dans SIMPA, le statut de votre association est « à compléter » : vous n'avez pas accès au téléservice subvention. Vous devez ajouter dans « documents » les derniers statuts de votre association. Les services de la Ville de Paris traiteront votre demande de modification dans un délai de 48h.



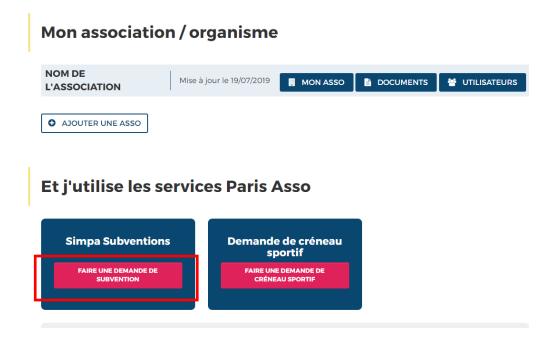
b) Présence du N° SIRET dans les informations statutaires

Pour avoir accès au téléservice SUBVENTION et déposer une demande de subvention, il convient de disposer d'un N° SIRET.

Si vous n'en avez pas, vous devez en faire la demande auprès de l'INSEE en cliquant sur ce lien.

<u>Si vous en avez un</u> mais qu'il n'apparaît pas dans les informations statutaires de votre espace association Paris Asso, il faut signaler à la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (service du Ministère de l'Education Nationale) que l'appariement entre vos RNA et SIREN n'a pas été établi comme indiqué précédemment.

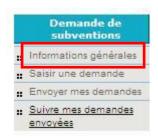
Si les deux conditions sont réunies, le lien d'accès au téléservice subvention (« faire une demande de subvention ») [encadré rouge] est actif.



Le service Subvention s'ouvre :



Lors d'une première connexion, Il est probable que vous deviez d'abord compléter les informations générales. Elles sont nécessaires pour que les services de la Ville de Paris puissent traiter vos demandes de subventions. Cliquez sur « informations générales ».

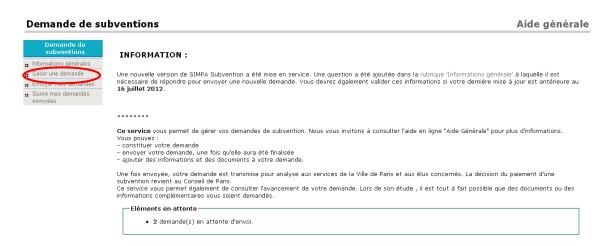


3/ Répondre à l'appel à projet CLVR 2020

Pour commencer la saisie de votre demande cliquez sur « Accès aux télé-services » puis cliquez sur : « Demande dématérialisée de subvention »



Cliquer sur « Saisir une demande »



Page d'accueil du téléservice :

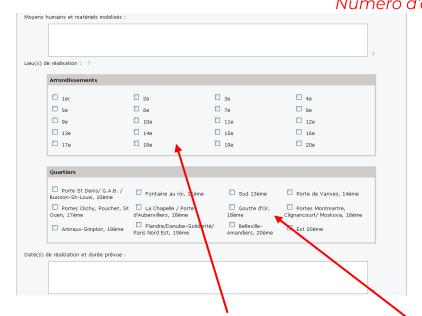
Les associations sont fortement incitées à renseigner et inclure dans leur formulaire de demande de subvention le CERFA n° 12156*05 (formulaire de demande de subventions) et le CERFA n° 15059*02 (formulaire compte-rendu financier de subvention).

Nommer le projet en étant concis (max 50 caractères) : indiquer « CLVR » au début + l'intitulé du projet.



Numéro d'appel à projet : saisir : « CLVR2020 »

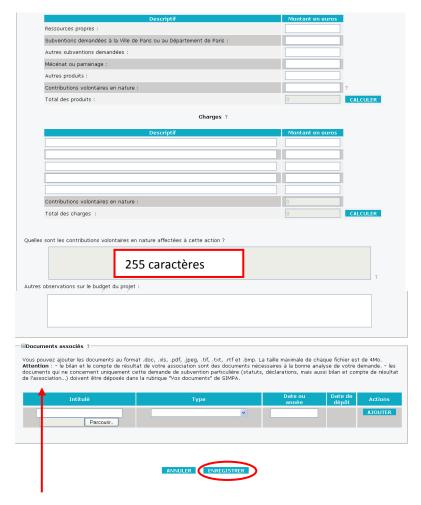
Montant du financement demandé à la



Sélectionner le ou les arrondissements de l'action

ainsi que le ou les quartiers politique de la ville concernés.

Saisissez le budget de l'action dans ses grandes masses (Produits / Charges) et ajoutez les budgets prévisionnels de l'action ET de l'association dans la rubrique « Documents associés »



Ajouter dans cette rubrique:

- Le bilan final 2018 complet de l'action ;
- Le bilan intermédiaire 2019 de l'action :
- Autant que possible, le CERFA n° 12156*05 (formulaire de demande de subventions) et le CERFA n° 15059*02 (formulaire compte-rendu financier de subvention) remplis;
- Tout document lié au projet et que vous jugerez nécessaire.

<u>A noter</u>: si vous n'avez pas pu mettre en œuvre votre action ou avez pris du retard, merci de bien vouloir informer l'Équipe de développement local (voir Annexe 2) et le Bureau des Affaires Générales et des Subventions (ddct-spv-sub@paris.fr).

Rappel: A la fin de l'action vous devrez déposer ici le bilan de l'action.

<u>A noter:</u> Au cours de l'instruction de la demande par les services, des agents de la ville peuvent être amenés à vous demander des informations ou documents via le téléservice subvention et sur le module de communication, c'est à partir de cette page d'accueil que vous gèrerez ces échanges. Pensez à mettre à jour votre adresse email.

Pensez à « Enregistrer » vos ajouts.

Validation finale:

Accueil S.I.M.P.A. > Demande de subventions > Envoyer mes demandes

Envoyer mes demandes

Aide générale



Aide ?
Ci-dessous toutes vos demandes en cours de création et qui n'ont pas encore été envoyées à la Ville de Paris. Pour modifier ou envoyer une demande, sélectionnez la demande pour la visualiser et la modifier. Lorsqu'elle sera finalisée, choisissez "Envoyer mes demandes".

Objet \$	Date de création 💠	Date de demière modification	Nom du contact 💠	Montant demandé ♦	Actions
test document xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	<u></u>
test document xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	🔎 🤕

2 élément(s) trouvé(s).

IMPRIMER

ATTENTION : vous devez aller sur « **envoyer mes demandes** » pour finaliser celle-ci et définitivement transmettre le dossier à la Ville de Paris.

Un accusé de réception vous sera envoyé par le Bureau des affaires générales et des subventions (BAGS) du service politique de la ville. Par la suite vous pourrez suivre l'instruction de votre demande dans la rubrique 'suivre mes demandes envoyés'. Si, lors de l'instruction, le BAGS vous le demande, vous pouvez toujours ajouter tout document éventuel sans pour autant déposer une nouvelle demande.

Contacts:

Pour tout problème technique concernant le dépôt de votre dossier de demande de subvention, vous pouvez contacter la Ville à l'adresse suivante : <u>contact.simpa@paris.fr</u> ou par le biais d'un appel téléphonique au 39 75.

Pour des questions relatives à la procédure de dépôt dans Paris Asso, le BAGS est à votre disposition pour toute assistance. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : <u>ddct-spv-sub@paris.fr</u>

Pour les questions sur l'appel à projets autres que celles relatives au dépôt dans Paris Asso vous pouvez contacter l'équipe de développement local de votre arrondissement (voir l'annexe 2).

ANNEXES

Annexe 1: Liste des pièces à fournir dans PARIS ASSO :

• En cas de première demande:

La liste actualisée des membres du Conseil d'Administration de votre association (si non présente dans les documents mis à disposition par l'Etat)
Le bilan et le compte de résultats des 3 derniers exercices (2016 ; 2017 ; 2018), arrêtés au 31 décembre.
Pour toute demande:
La composition du bureau en précisant les fonctions de chacun (si non présente dans les documents mis à disposition par l'Etat)
Le rapport d'activité 2018 validé en Assemblée Générale.
Le relevé d'identité bancaire ou postal original mentionnant l'adresse du siège social et le
nom complet de l'association. <u>L'adresse du siège social et le nom de l'association figurant</u>
sur le RIB et les statuts doivent impérativement correspondre aux informations
mentionnées sur le récépissé de déclaration à la Préfecture.
supérieur à 153.000 €, joindre le bilan, le compte de résultat et le <u>rapport certifié</u> par un
commissaire aux comptes (veillez à bien ajouter les pages de garde comprenant le
commentaire du commissaire).
Le bilan et le compte de résultats du dernier exercice de l'association (2018), arrêtés au 31
décembre.
Le Procès-Verbal de validation des comptes de l'association pour l'année 2018, et de toute modification statutaire de l'association (bureau, statut, adresse)

- Toutes les pièces et informations doivent être mises à jour au gré de l'évolution des données de votre structure (numéros de téléphone, adresses, RIB, bilans comptables, procès-verbaux des AG...).
- Seules doivent se trouver dans « Paris Asso » les pièces propres à l'association. Les pièces relatives aux projets (bilan d'action...) sont à introduire dans les demandes de subvention correspondantes.

Annexe 2: Coordonnées des équipes de développement local de la Ville:

Equipes de développement local (EDL)

Quartiers du 10^e arrondissement

01 42 46 40 50 Cheffe de projet : Sandra Talbot sandra.talbot@paris.fr

Quartier Fontaine-au-Roi (11e)

01 47 00 66 03 Chef de projet : Hermann Corve hermann.corve@paris.fr

Quartiers du 13^e arrondissement

01 45 84 02 64 Chef de projet : Michael Richard michael.richard@paris.fr

Quartier Porte de Vanves / Didot (14^e)

01 43 95 66 11 Cheffe de projet : Haydée Canillac haydee.canillac@paris.fr

Quartier de la Porte de Clichy / Porte Pouchet / Porte de Saint-Ouen (17^e)

01 42 63 35 24 Chef de projet : Christophe Laplace-Claverie christophe.laplaceclaverie@paris.fr

Quartiers du 18^e arrondissement

Cheffe de projet : Leila Le Boucher Bouache leila.leboucherbouache@paris.fr

Faubourgs 01 71 28 20 46 Cheffe de projet adjointe : Anne Brisset-Giustiniani anne.brisset-giustiniani@paris.fr

Portes
01 42 05 10 11
01 71 28 76 59
Chef de projet adjoint : Sébastien Mordacq
sebastien.mordacq@paris.fr

Quartiers du 19^e arrondissement

01 40 38 36 04 Cheffe de projet : Elisa Merlo elisa.merlo@paris.fr

Quartier Belleville - Amandiers - Pelleport (20°) 01 40 33 15 88

Chef de projet : Edouard Razzano edouard.razzano@paris.fr

Quartiers des Portes du 20e

01 84 82 19 11 Chef de projet : Brice Philippon brice.philippon@paris.fr